



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الاغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DES FORÊTS

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES FORÊTS ET LES SYSTÈMES AGROSYLVOPASTORAUX DES ZONES ARIDES

Quatrième session

Oulan-Bator (Mongolie), 7-10 juillet 2025

**Transformer les forêts des zones arides pour parvenir à la neutralité en
matière de dégradation des terres**

Résumé

Les forêts des zones arides, qui couvrent une superficie supérieure à 1,1 milliard d'hectares dans le monde, sont indispensables à la protection de la biodiversité, à la régulation du climat, à la prévention de la désertification et au maintien des moyens de subsistance de près de 2,5 milliards de personnes, dont une grande partie réside dans certaines des régions les plus vulnérables. Elles sont un élément fondamental des stratégies d'adaptation aux effets du changement climatique, car elles forment des zones tampons naturelles qui protègent des sécheresses et assurent la résilience écologique, climatique et sociale. Cependant, ces écosystèmes continuent d'être confrontés à des menaces croissantes, telles que la dégradation des terres, qui touche plus de 70 pour cent des terres arides, d'après la deuxième édition du rapport *Global Land Outlook*¹ (Perspectives territoriales mondiales).

Face à cette situation, la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, dans la décision 3/COP.15² prise à sa 15^e session, a encouragé les parties à s'engager à atteindre des cibles volontaires de neutralité en matière de dégradation des terres et à prendre des mesures pour les réaliser, et a en outre mis l'accent sur les approches intégrées relatives à la restauration, ce qui s'inscrit dans la droite ligne des efforts déployés dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) visant à restaurer plus de 30 pour cent des écosystèmes dégradés et à améliorer la résilience. La transformation des forêts des zones arides est essentielle pour atteindre les cibles nationales de neutralité en matière de dégradation des terres, contribuer à la cible 2 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, atteindre les cibles liées au climat et produire des retombées positives dans le cadre de l'Accord de Paris. Cette transformation nécessite des interventions à l'échelle des paysages qui conjuguent restauration des forêts et des parcours, durabilité des chaînes de valeur, gestion des terres climato-intelligente et modèles inclusifs de gouvernance des terres.

¹ <https://www.unccd.int/resources/global-land-outlook/glo2>.

² https://www.unccd.int/sites/default/files/2022-10/3_cop15.pdf.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Le présent document met en lumière les approches et les instruments concrets qui, en favorisant la transformation des forêts des zones arides, contribuent efficacement à la neutralité en matière de dégradation des terres. Il décrit par ailleurs les progrès accomplis au titre du Programme d'impact sur la gestion durable des paysages des zones arides s'agissant de contribuer à la neutralité en matière de dégradation des terres dans les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides.

Suite que le Groupe de travail est invité à donner

Le Groupe de travail souhaitera peut-être inviter les membres à:

- a. continuer de mettre l'accent sur le rôle important des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides dans la concrétisation des cibles nationales de neutralité en matière de dégradation des terres, des contributions déterminées au niveau nationales et des cibles du Cadre mondial de la biodiversité;
- b. continuer de contribuer aux efforts nationaux de collecte de données et de suivi dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières, en accordant davantage d'attention aux données issues de systèmes pastoraux et agrosylvopastoraux, ainsi qu'en intensifiant l'appui apporté aux pays en ce qui concerne le renforcement de leurs capacités de collecte de données, de suivi et de création conjointe de connaissances sur la dynamique et la durabilité des écosystèmes arides.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être inviter la FAO à:

- a. poursuivre les efforts visant à recueillir des éléments sur les pratiques optimales qui renforcent la résilience des écosystèmes et les avantages socioéconomiques dans les régions des zones arides, à mettre en œuvre ces pratiques, à les promouvoir, à assurer le suivi de leur application et à les diffuser;
- b. encourager ses membres à contribuer à la collecte des pratiques nationales, qui doivent être présentées à la 28^e session du Comité des forêts, en:
 - i) fournissant des études de cas locales sur la restauration d'écosystèmes, les paysages productifs et les systèmes de gestion intégrés;
 - ii) donnant des conseils quant à l'élaboration de la recommandation sur d'éventuels indicateurs nationaux applicables à la neutralité en matière de dégradation des terres;
 - iii) nommant un groupe consultatif aux fins de l'établissement du rapport, en veillant à ce que les différentes régions y soient représentées.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat du Groupe de travail
Drylands-WGCOFO@fao.org

I. Introduction

1. Selon le rapport de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification intitulé *The Global Threat of Drying Lands*³ (L'assèchement des terres, une menace mondiale), qui a été présenté officiellement à la 16^e session de la Conférence des parties à la Convention, tenue à Riyad, 77,6 pour cent des terres de la planète se sont asséchées entre 1990 et 2020 et 4,3 millions de kilomètres carrés de terres humides sont devenues arides. Aujourd'hui, 40,6 pour cent des terres sont arides, et l'inversion du processus étant, pour l'essentiel, hors d'atteinte, une perte de 3 pour cent de terres supplémentaires est attendue d'ici à 2100 si les émissions ne sont toujours pas endiguées. Cette modification définitive du climat a des effets considérables sur l'agriculture et les économies, et touche fortement les populations. Par exemple, elle a contribué à un recul de 12 pour cent du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique entre 1990 et 2015.

2. Les forêts, les terres boisées et les arbres situés en dehors des forêts⁴ sont essentiels à la dynamique écologique des zones arides. Au total, les arbres sont présents sur une superficie de 2 milliards d'hectares de terres arides – 32 pour cent de l'ensemble des zones arides⁵ – et contribuent à la biodiversité, à la stabilité des sols et à la résilience face au changement climatique. Les zones boisées composées de *miombo* et de *mopane* en Afrique australe, qui s'étendent sur une grande partie de l'Angola, du Mozambique, de la République-Unie de Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe, fournissent des produits – bois de chauffe, aliments issus de la faune et de la flore sauvages, ressources pour le pâturage –, ainsi que des services, en piégeant le carbone et en contribuant à la régulation du climat dans la région.

3. La dégradation des terres, qui est difficile à inverser, touche environ 20 à 35 pour cent des zones arides dans le monde⁶. Elle découle des risques qui accompagnent la pénurie d'eau, le changement climatique, la mauvaise gestion, la déforestation, la conversion des terres, les espèces envahissantes et la pression démographique. La déforestation des terres boisées dans les zones tropicales arides est un phénomène généralisé: plus de 71 millions d'hectares de forêts ont ainsi disparu depuis 2000⁷. En outre, le changement climatique et l'utilisation non durable des terres ont contribué à la dégradation de plus de 12 pour cent de terres arides, dont les répercussions, telles que l'insécurité alimentaire et la pauvreté, touchent des millions de personnes⁸.

4. La désertification, la dégradation des terres et la sécheresse touchent de manière disproportionnée les populations pauvres des zones arides rurales, notamment les petits agriculteurs, les jeunes et les peuples autochtones, et en particulier les femmes. Au Sahel, jusqu'à 90 pour cent des habitants dépendent de l'agriculture et la dégradation des terres entraîne une baisse des rendements et une migration forcée⁹. Bien qu'elles produisent jusqu'à 80 pour cent des denrées alimentaires dans les pays en développement, les femmes possèdent moins de 20 pour cent des terres, ce qui limite leur capacité d'adaptation¹⁰. Ces inégalités nécessitent la mise en place d'approches inclusives tenant compte de la problématique femmes-hommes dans les efforts visant à parvenir à la neutralité en matière de dégradation des terres.

³ https://www.unccd.int/sites/default/files/2024-12/aridity_report.pdf.

⁴ <https://doi.org/10.1038/s41467-023-37880-4>.

⁵ <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/4db91cfa-6a0d-4e40-82ce-a7d2297c6a6c/content>.

⁶ CGIAR, *Global Strategy for Resilient Drylands*.
https://storage.googleapis.com/cgiarorg/2024/11/CGIAR_2030-GDSRD_Strategy-web.pdf.

⁷ <https://doi.org/10.1038/s41893-022-00886-9>.

⁸ <https://www.nature.com/articles/s41467-020-17710-7>.

⁹ https://capacity4dev.europa.eu/library/land-degradation-and-agriculture-sahel-africa-causes-impacts-and-recommendations-0_en?utm_source=chatgpt.com.

¹⁰ https://www.donorplatform.org/wp-content/uploads/2024/10/20241005_women-led-DRAFT_V6.pdf.

5. Selon un rapport de la Convention sur la lutte contre la désertification, le montant des investissements à réaliser entre 2016 et 2030 en faveur de mesures en rapport avec la sécheresse s'élèverait à 210 milliards d'USD¹¹. Le financement total des solutions forestières doit être multiplié par quatre d'ici à 2050 si l'on veut que les objectifs mondiaux en matière de climat et de biodiversité et les cibles mondiales de neutralité en matière de dégradation des terres soient atteints, ce qui signifie que le montant devrait se chiffrer à environ 203 milliards d'USD par an à cet horizon¹².
6. Le renforcement des systèmes de suivi des terres arides, ainsi que de la collecte de données en la matière, doit être privilégié pour relever les défis et opérer des arbitrages. Dans ce contexte, l'évaluation en cours du potentiel de décarbonation des systèmes agrosylvopastoraux permet de mieux cerner l'empreinte carbone sur les terres arides. L'enquête mondiale par télédétection réalisée à l'occasion de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2025 est tout aussi importante, en ce qu'elle permet de recueillir de nouvelles informations sur l'agroforesterie et les systèmes pastoraux.
7. L'agroforesterie contribue aux efforts déployés pour parvenir à la neutralité en matière de dégradation des terres, en améliorant la santé des sols, en réduisant l'érosion et en renforçant la rétention d'eau. Le Groupe de travail a reconnu que le sylvopastoralisme était une activité centrale dans son programme de travail pour 2022-2024 et a continué de lui donner la priorité dans son programme de travail pluriannuel pour 2024-2027¹³, ce qui offre une occasion précieuse de mettre en avant la contribution de l'agroforesterie à la progression vers la neutralité en matière de dégradation des terres au niveau national.
8. Pour inverser la tendance, il est nécessaire de mobiliser des investissements importants, de coproduire des connaissances et de créer un environnement propice aux fins de l'établissement de systèmes de planification, de gestion et de gouvernance participatives. Les récentes décisions émanant de la 16^e session de la Conférence des parties – décisions 19/COP.16¹⁴ sur les terres agricoles et 29/COP.16¹⁵ sur les parcours et les éleveurs –, ainsi que l'initiative phare sur les parcours, ouvrent la voie à de nouveaux modes de collaboration entre le Groupe de travail et la Convention sur la lutte contre la désertification, notamment en ce qui concerne l'élaboration d'orientations et l'appui aux pays membres.

II. Environnements porteurs et transformation à grande échelle des terres arides: Programme d'impact sur la gestion durable des paysages des zones arides

9. Approuvé par le Fonds pour l'environnement mondial en 2020, le Programme d'impact sur la gestion durable des forêts – volet «gestion durable des paysages des zones arides» (ou Programme d'impact sur la gestion durable des paysages des zones arides) – vise à intensifier la gestion durable pour prévenir et faire reculer la dégradation des terres, la désertification et la déforestation dans les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides. Subventionné à hauteur de 104 millions d'USD et cofinancé à hauteur de 810 millions d'USD, le Programme d'impact est dirigé par la FAO et des partenaires¹⁶ et est mis en œuvre dans 11 pays d'Afrique et d'Asie centrale (Angola, Botswana, Burkina Faso, Kazakhstan, Kenya, Malawi, Mongolie, Mozambique, Namibie, République-Unie de Tanzanie et Zimbabwe). Au fil des années, la portée géographique directe du Programme d'impact a par ailleurs été élargie, un appui technique et des possibilités de renforcement des capacités étant apportés en Algérie, en Érythrée, en Éthiopie, en Jordanie, au Kirghizistan, au Liban, en Ouzbékistan, au Rwanda, au Soudan du Sud, au Tadjikistan, en Tunisie, au Turkménistan, au Yémen et en Zambie.

¹¹ https://www.unccd.int/sites/default/files/2024-12/20241202_Economics-Drought-Web.pdf.

¹² <https://doi.org/10.4060/cb9360fr>.

¹³ <https://www.fao.org/3/cc8326fr/cc8326fr.pdf>.

¹⁴ <https://www.unccd.int/sites/default/files/2025-03/19-cop16.pdf>.

¹⁵ <https://www.unccd.int/sites/default/files/2025-03/29-cop16.pdf>.

¹⁶ Le Programme d'impact sur la gestion durable des forêts – volet «gestion durable des paysages des zones arides» est dirigé par la FAO en partenariat avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Centre pour le développement et l'environnement (CDE) de l'Étude mondiale des approches et des technologies de conservation, le Fonds mondial pour la nature (WWF) et la Banque mondiale.

10. Le Programme d'impact promeut l'application d'instruments et de méthodes sur mesure, telles que la méthode d'évaluation intégrée des paysages, qui fait ressortir les dynamiques complexes au niveau des paysages, notamment les solutions en matière de gestion des terres, l'évolution de la dégradation des terres et les comportements sociaux, en portant dans le même temps à son plus haut niveau la participation des parties prenantes nationales et locales. La méthode d'évaluation intégrée des paysages associe de multiples sources et niveaux de données, ce qui permet de produire des informations instructives fondées sur des éléments factuels¹⁷.

11. Sur la base d'éléments concrets, l'équipe chargée du Programme d'impact a élaboré le Cadre de production durable des paysages¹⁸, qui associe gestion durable des terres, diversification des cultures et des arbres et chaînes de valeur respectueuses de l'environnement afin d'accroître la productivité, d'améliorer les moyens de subsistance et de renforcer la résilience des paysages et des populations. Le Cadre tire parti de trois programmes et approches phares de la FAO: les écoles pratiques d'agriculture, le Mécanisme forêts et paysans et les banques de semences communautaires. En outre, d'autres approches, telles que celle qui consiste à ce que chaque pays se concentre sur un thème essentiel et en devienne le chef de file, aident les pays à atteindre leurs cibles de neutralité en matière de dégradation des terres, l'accent étant mis sur certains domaines d'expertise en adéquation avec les priorités nationales. Cette approche, qui bénéficie du concours de pôles de connaissances techniques, permet aux pays de piloter et de perfectionner des solutions adaptées au contexte face aux problèmes que posent la pénurie d'eau, la déforestation et la dégradation des terres. Le Programme d'impact a par ailleurs permis d'établir un système d'échange régional en Asie centrale et en Afrique – qui sera bientôt élargi à l'Amérique latine – afin de faciliter la collaboration Sud-Sud, l'apprentissage entre pairs, la coordination transfrontière et l'appui technique entre les différents pays¹⁹.

12. L'équipe chargée du Programme d'impact travaille en étroite coopération avec un nombre croissant d'organisations de producteurs forestiers et agricoles afin de veiller à ce que les enseignements tirés de l'expérience et les approches fructueuses soient pérennisés au-delà de la durée de vie des différents projets. En outre, elle tire parti du pouvoir de mobilisation du Groupe de travail du Comité des forêts afin de transposer à plus grande échelle les bonnes pratiques et de faciliter leur intégration dans les stratégies nationales. L'équipe du Programme d'impact œuvre avec le Groupe de travail au renforcement des environnements porteurs et à la transposition à plus grande échelle des solutions éprouvées, en jetant les bases nécessaires pour rendre les paysages résilients, les communautés prospères et les progrès durables en vue de parvenir à la neutralité en matière de dégradation des terres.

¹⁷ <https://www.fao.org/in-action/dryland-sustainable-landscapes/news-and-events/news-detail/achieving-land-degradation-neutrality--integrating-data-for-a-holistic-assessment-to-achieve-better-planning-and-decision-making/en>.

¹⁸ <https://www.fao.org/in-action/dryland-sustainable-landscapes/knowledge-mgmt/slpf/en>.

¹⁹ <https://www.fao.org/in-action/dryland-sustainable-landscapes/how-we-work/en>